

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 03 - 2025

Séance du 28/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christian DUGUÉ

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 7
Présents : 5
Excusés : 2
Nombre de suffrages exprimés : 6
Pour : 6
Contre : 0
Abstentions : 0
Date de convocation 20/03/2025

Date d'affichage
20/03/2025

publication du :

07/04/2025

Etaient présents :

Mme BONARDOT Françoise, M. DUGUÉ Christian, Mme DYON Pascale, Mme KELLER Geneviève, Mme. DEGIOANNI Justine

Procuration(s) : M. DEGIOANNI Léopold (pouvoir à J. DEGIOANNI)

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusés : , M. DEGIOANNI Léopold, Mme HORBATIUK Marie

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme BONARDOT Françoise

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Compte tenu des événements qui se poursuivent en Ukraine, le maire invite le conseil à renouveler sa solidarité avec les familles ukrainiennes qui sont victimes de la guerre et à verser une aide aux victimes par l'intermédiaire du FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales).

Concernant les spectacles organisés par la commune, le maire informe le conseil qu'un nouvel accord (novembre 2024) signé entre la SACEM et l'AMF prévoit un forfait annuel avantageux pour les communes de moins de 500 habitants, sur les plans financier (montant 152,01 €) et des démarches administratives (simplification). Le maire propose de souscrire à ce forfait et de réduire la subvention allouée à l'ATVMR .

Dans le cadre du budget primitif 2025, le Conseil municipal vote les subventions suivantes, avec abstention du Maire du fait de son intérêt indirect pour l'une des associations :

- FACECO : 200 €
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne : 50 €
- ATVMR : 85 € (235 € en 2024)
- CDPN 71 : 30 €
- Association Économie, Solidarités et Partage (Tournus) : 50 €
- ASVC : 50 €
- Association des Visiteurs de Prison : 50 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTCEAUX-RAGNY

La secrétaire de séance,
Françoise BONARDOT

Le Maire,
Christian DUGUÉ

